

Montréal, le 26 février 2016

POUR AFFICHER S.V.P.

À tous les membres du SEMB SAQ

Objet : RAPPEL – CODE D'ÉTHIQUE

Bonjour à toutes et à tous,

Nous aimerions porter à votre attention deux extraits du code d'éthique des élections :

« Tous les autres outils de communication du syndicat (site Internet, Intranet, page Facebook, etc.) ne seront pas mis à la disposition des candidats et candidates en élection. Ces outils ont été conçus et créés pour diffuser de l'information au sujet des affaires courantes du syndicat et non comme véhicule électoral. Tous les messages électoraux affichés seront retirés. »

« Au niveau des communications, il est important d'avoir le souci d'uniformiser les chances d'accès pour toutes les candidates et tous les candidats. En ce sens, la parution du journal « Le Pionnier » édition spéciale Élections permettra cette uniformisation. »

Dans le but de respecter l'égalité des chances et le principe d'uniformisation de la diffusion de l'information, nous faisons appel à la collaboration de tous les membres. Par conséquent, tout véhicule d'information parallèle aux moyens officiels de communication est à proscrire. Ceci dit, nous ne pouvons pas, à titre de président et secrétaire d'élection, intervenir envers les initiatives personnelles qui iraient en ce sens. Mais nous réitérons l'importance de s'en tenir aux outils officiels d'information afin de maintenir un climat sain et démocratique durant la période des élections.

Salutations solidaires,



PATRICE BENOIT
Président du comité des élections



NATHALIE ARGUIN
Secrétaire du comité des élections